

# Zélateur version délateur

mardi 29 octobre 2013, par [Rui Lameiro Pedro](#)

**Je vous propose aujourd'hui l'article d'un ami, qui n'est ni turc, ni arménien, il réagit ici en français d'adoption qui n'accepte pas qu'on foule aux pieds les valeurs universelles qui sont nées dans nos contrées. Ce texte publié initialement sur le blog « *Écrittératures* » de Denis Donikian n'évoque pas la Turquie, elle parle du comportement en France de membres minoritaires mais très actifs d'une diaspora dont la mémoire et les racines sont sur les terres d'Anatolie et que le génocide a dispersé de par le monde.**

**Turquie Européenne anime des espaces de dialogue sur les réseaux sociaux où peuvent se rencontrer tout ceux qui de près ou de loin se sentent des liens avec la Turquie. Le noyau initial a été constitué par des franco-turcs ou des personnes issues de couples mixtes, s'y sont greffés des expatriés, des immigrés et des exilés, qu'ils soient turcs, arméniens, kurdes, alévis, assyro-chaldéens ou issus d'autres ethnies ou minorités et aussi des francophones spécialistes ou béotiens souhaitant simplement partager des informations.**

**Les génocides, les « échanges de population » et les exils contraints ont participé à l'appauvrissement économique, culturel et intellectuel de la Turquie, nous ne cessons de le dénoncer et nous en désignons les responsables : le nationalisme et l'état turc. Mais jamais il ne nous viendrait à l'idée de stigmatiser les réfugiés, quelque soit le motif qui ait provoqué leur exil, ils sont toujours des victimes de politiques et d'un pouvoir qui les excluent. D'autres n'ont pas ces scrupules, je laisse Rui vous exprimer sa colère parce que je la partage, ce qui est intolérable chez certains turcs ou de la part de français, n'est pas davantage acceptable chez les arméniens de la diaspora.**

**[ndlr] M<sup>e</sup> Chamlian a demandé et obtenu un droit de réponse que vous trouverez au pied de cet article.**

## Zélateur version délateur

**On peut rester interdit devant l'effrayante bassesse de certaines personnes.**

**Mais pas au point de s'interdire (*ni a fortiori se laisser interdire*) de la dénoncer lorsque, émanant de personnes ayant quelque pouvoir d'influence et s'arrogeant un quelconque titre de représentativité - fût-il des plus usurpés- elles appellent au pire en se drapant des plus nobles intentions.**

Ainsi de Maître Haytoug Chamlian, maître omnipotent du forum de Nouvelles d'Arménie Magazine.

A l'évocation de ce nom - et, sans doute et à très juste titre, de ce lieu - j'imagine les rictus accompagnés de hochements de tête de la part de certains, signifiant « *à quoi bon perdre son temps puisque c'est l'indifférence qui sied le mieux à ce genre de personnages ?* »

Soit, mais si le personnage relève de l'insignifiante vétille il n'en est pas moins dangereux par sa capacité à diffuser ses idées et, de ce fait, à marteler son pouvoir. Il ne serait pas le premier pervers médiocre à qui certains auront déroulé des tapis rouges avant de se mordre les doigts qui leur restaient.

Voici que ce 11 octobre 2013, Maître Haytoug Chamlian s'est tout bonnement fendu d'un texte dans lequel il appelle chaque Arménien de la diaspora à dénoncer aux autorités policières de son pays de résidence les malheureux Hayastantsis qui auraient commis le crime de s'exiler en terres étrangères afin de gagner un pain qu'on les empêche de gagner chez eux.

Droit dans ses bottes de fédaï de l'immonde, Haytoug se fait ouvertement l'apôtre de la délation et appelle ses ouailles à le suivre dans cette nouvelle croisade anti-Arméniens (les pauvres et les exilés bien sûr, pas les bandits qui les ont forcés à quitter leur pays pour survivre).

Evidemment, plus sournois que subtil, Maître Haytoug Chamlian m'objectera que je l'ai mal compris, qu'il n'incrimine que ceux qui inventent des histoires sur l'Arménie -et donc cassent l'image du pays- afin de pouvoir goûter aux affres de l'exil. Ces égoïstes veinards !

Mais derrière cette subtilité de façade, il condamne tous ceux qui quittent l'Arménie et laisse entendre que tous ces rats inventent de fausses raisons pour aller pulluler ailleurs après avoir sali leur propre pays. Sa plaidoirie relève davantage de la plus basse propagande essentialiste que du réquisitoire nuancé.

Lorsqu'en 1940 Goebbels commande « *Le Juif Süss* » ce n'est sûrement pas pour se limiter à narrer un fictif fait divers sordide dont un certain M.Süss serait le protagoniste. Son ambition est autre, car dans le titre ce n'est pas « *Süss* » qui est important mais « *Juif* ». Et ça, même le plus mal dégrossi des Lacombe Lucien l'aura compris.

Alors, que Maître Haytoug ne vienne pas essayer de nous bourrer le mou et se dédouaner de son abjecte initiative : pour lui qui a décidé de vivre à 10 000 kilomètres de ce pays tous ceux qui quittent l'Arménie sont des traîtres passibles du divan-i harb.

Et ne comptez pas sur lui pour s'abaisser à quelque compassion que ce soit à l'égard du lycéen Khatchik, traître fraudeur qui n'a que ce qu'il mérite (*lycéen qu'une procédure scélérate vient d'arracher à sa famille et à ses études*). Et de répondre aux bonnes âmes qui s'inquièteraient de ce qui risque de lui être infligé lors de son service militaire :

« *Il y a certes trop d'incidents troublants dans l'armée arménienne ; mais nous ne savons pas tout sur ce qu'il s'est passé dans certains cas ; s'il y a des cas d'insubordination ou d'indiscipline grave, ils sont sanctionnés, sur le front de guerre, par une exécution immédiate* ».

Autrement dit circulez, il n'y a rien à voir. Et s'il arrive malheur au traître Khatchik, il l'aura mérité, qu'il crève !

Ainsi, depuis son douillet QG d'Outre-Atlantique situé à 10 000 kilomètres du champ de bataille, ce séide arménolâtre -prêt à mourir pour l'Arménie mais surtout pas à y vivre- mène son grand combat pour la défense de Mer Hayrénik.

Et surtout n'allez pas lui faire remarquer, insignifiants cancrelats incapables de reconnaître un grand homme au destin inégalable, que s'il tient tant à lutter contre le dépeuplement de l'Arménie il n'a qu'à aller y vivre. Ce serait ignorer que sa noble personne est plus utile à l'Arménie en n'y vivant surtout pas !

Incapables de les comprendre, contentez-vous de suivre ses directives :

que chaque Arménien plus ou moins confortablement installé en diaspora devienne un zélé supplétif des autorités policières du pays qui l'a accueilli par le passé et se mette de ce pas à dénoncer ses frères ayant quitté un pays où ils ne peuvent plus se nourrir. Miliciens, formez les rangs !

D'ailleurs, qualifier de frères ces traîtres à la patrie, orgueilleux et stupides au point de refuser d'y mourir à petit feu dans des foyers sans pain, c'est déjà abâtardir la lignée de notre noble fédaï.

Qu'on se le dise, Haytoug est révolté par deux engeances qui souillent son peuple

- l'Armenicus sovieticus, rustre, aliéné de son arménité originelle et assez dépourvu de fierté pour oser venir en terres civilisées montrer sa monstrueuse misère tout en se réclamant du même peuple que Haytoug. « *C'est ton frère ce clandestin loqueteux qui tente de se réchauffer sur le brasero de fortune de son taudis ?* » « *Votre question m'est insulte cher monsieur. Mon peuple est raffiné, immaculé et mort lors d'une tragédie sans nom. Et je suis le gardien de son âme* »

- le Bolsohay, tout simplement coupable d'avoir continué de vivre. A ce dernier, Haytoug n'a qu'une chose à dire : « *Je hais ce que tu es.* »

Revenons à son appel à la délation que n'aurait pas renié un collabo content d'avoir une occupation.

En admettant que certaines belles âmes veuillent suivre l'injonction délatrice de Maître Haytoug, comment procéder d'un point de vue pratique ? C'est que ça demande une grande Organisation Spéciale ce genre d'entreprises.

Certes, certains Français sont attachés à leur tradition de délation, mais il faut des gens organisés pour recevoir leurs collaborations.

A titre d'exemple :

pour la seule année de collaboration 1944, pour la seule ville de Paris et pour les seules dénonciations écrites (*en bonne partie nominatives*) adressées par des Français à la SS et à la Gestapo jusqu'à l'arrivée des libérateurs (*à noter que celles envoyées à la police française parisienne furent toutes détruites sur ordre de de Gaulle.. et beaucoup se faisaient souvent oralement dans les bureaux, à domicile ou par téléphone*) plus de 188 000 dénonciations (*pour les seules qui n'ont pas eu le temps d'être détruites*) furent retrouvées dans les archives emportées avec eux par les Allemands à Berlin et remises dernièrement assez discrètement aux autorités françaises pour « *archivage et classement* ».

Faut-il que les Arméniens de la diaspora forment des milices, organisent des rondes de nuit autour des gourbis, des squats, des braseros de Calais, des bas-cotés du Périph' où des côtes de Lampedusa ou d'ailleurs afin de fichier les clandestins Hayastantsis qui s'y trouveraient, en prélude à d'éventuelles rafles par les autorités locales ?

Domage que Maître Haytoug -qui n'a rien oublié de ce qu'ont enduré ses aïeux et sait si dignement honorer leur mémoire au quotidien- ne soit pas plus précis dans ses fraternelles et humanitaires directives.

Lorsque avec la délicatesse qu'on lui connaît, Maître Haytoug nie les raisons pour lesquelles ces gens s'exilent et leur dénie le droit de sauver leur peau en écrivant sans honte :

« (...) *qui inventent eux aussi de fausses histoires similaires...(pour) se réfugier au Canada, en France ou à Los Angeles* » me viennent à l'esprit d'autres négations criminelles du même acabit, en d'autres temps par d'autres qui eux aussi savaient.

A l'exemple de ce sénateur-maire de Marseille qui en 1923 écrivait :

« *Depuis quelque temps se produit vers la France, par Marseille, un redoutable courant d'immigration des peuples d'Orient, notamment des Arméniens. Ces malheureux assurent qu'ils ont tout à redouter des Turcs. Au bénéfice de cette affirmation, hommes, femmes, enfants, au nombre de plus de 3000, se sont déjà abattus sur les quais de notre grand port. Après l'Albano et le Caucase, d'autres navires vont suivre et l'on annonce que 40 000 de ces hôtes sont en route vers nous, ce qui revient à dire que la variole, le typhus et la peste se dirigent vers nous, s'ils n'y sont pas déjà en germes pullulants depuis l'arrivée des premiers de ces immigrants, dénués de tout, réfractaires aux mœurs occidentales, rebelles à toute mesure d'hygiène, immobilisés dans leur indolence résignée, passive, ancestrale. (...)*

Des mesures exceptionnelles s'imposent et elles ne dépendent pas des pouvoirs locaux. La population de Marseille réclame du gouvernement qu'il interdise vigoureusement l'entrée des ports français à ces immigrés et qu'il rapatrie sans délai ces lamentables troupeaux humains, gros danger public pour le pays tout entier. »

Cet élu de la république en son temps - tout comme notre chevaleresque élu du peuple arménien aujourd'hui- ne pouvait pas ignorer ce que ces Arméniens avaient enduré (*le génocide fut en permanence divulgué par un corpus documentaire abondant, sans parler des interventions de Jaurès dès les massacres hamidiens*). Et pourtant il niait tout de leurs récits pour mieux les rejeter à la mer. Tout comme Maître Haytoug Chamlian nie aujourd'hui les raisons qui poussent les Arméniens à quitter leur pays.

A l'aune de ce qu'écrit Maître Haytoug qu'aurait-il fait face au déferlement de « *ces lamentables troupeaux humains* » ?

Sans doute la même chose qu'il rêve de faire face aux miséreux Hayastantsis qui aujourd'hui débarquent leurs espoirs dans des ports pas bien plus accueillants que celui de Marseille dans les années 1920.

Je ne dis évidemment pas que les circonstances sont les mêmes. J'affirme par contre que l'attitude de Haytoug aujourd'hui est la même que celle de cet élu à l'époque. Ce qui n'est pas peu.

Alors combien d'Arméniens de diaspora sont prêts à répondre à l'appel à la délation de Maître Haytoug Chamlian ?

Combien sont prêts à se comporter de manière à ce qu'un jour un témoin, un historien narre leurs hauts faits de collaboration comme le fit Archavir Chiragian à propos d'autres Arméniens qui ont vendu leurs frères, à une autre époque :

« *Le lendemain, on apprit qu'ils avaient arrêté un avocat arménien avec la complicité d'un mouchard arménien.*

Certains de ces traîtres étaient alors notoirement connus. Il y avait Hidayet, un prêtre qui s'était converti à l'islam ; le sadique M. Haroutounian, membre de la section politique de la police secrète turque ; Vahé Ihssan, né Essayan, traître méprisé et rejeté par ses compatriotes, ses parents, plus tard par ses propres enfants ». (*in La dette de sang, Archavir Chiragian, p.78*).

Par quelle perversion mentale Maître Haytoug Chamlian peut-il arriver à un tel degré de haine objective vis à vis de la part la plus nombreuse de son peuple ?

Nul doute qu'à l'heure qu'il est Haytoug doit bien se marrer, ses vœux commencent à se réaliser. Et tant pis si l'avenir de Khatchik s'annonce des plus sombres. Au moins, il restera sur la terre arménienne. A moins que ce soit dessous, un accident est si vite arrivé là-bas. Il est des lois criminelles qui font des procédures inhumaines. Et de fats imposteurs pour les applaudir quand il n'appellent pas à les intensifier. [Mobilisation pour un lycéen parisien expulsé en Arménie](#)

Haytoug -ainsi que tous les égarés à lui semblables- est-il conscient de sceller la victoire posthume de l'esprit et de l'action de Talaat ?

Haytoug se rend-il compte qu'il est l'incarnation abjecte et obscène de la victoire ittihadiste, qu'il est l'Arménien nouveau par ces derniers voulu : mort ?

Par respect et amitié pour certains Arméniens de ma connaissance vivant ici en Europe, par tendresse et admiration pour ces gens, souvent pétris de dignité et de courage, que j'ai eu la chance de côtoyer en Arménie, je ne pouvais me résoudre à rester sans réponse à ce pitoyable et obscène personnage.

Quand d'entendre certains Arméniens me devient insupportable, je retourne vers Zépur, qui a toujours les mots justes et assez forts pour apaiser ce qui me fait mal en l'Autre : [Zépur l'arménienne](#)

**Rui Lameiro Pedro**

Ci-après les propos incriminés :

### ***Complicité passive en faveur de demandes frauduleuses d'asile, etc.***

Dans les bleds diasporiques où nous vivons, tout en prétendant soutenir l'Arménie, n'avons-nous pas l'obligation d'éclairer les services d'Immigration au sujet des histoires totalement farfelues et mensongères que leur racontent les faux demandeurs d'asile ou de refuge en provenance d'Arménie ?  
□□ Ou alors, notre indignation à cet égard se limite à de tels demandeurs venant d'autre pays. Par exemple - et par hasard, bien sûr -, l'Afrique, les pays arabes... □□ Même en faisant abstraction de toute considération concernant l'Arménie, notre obligation susdite ne relève-t-elle pas, aussi - voire, d'abord -, de notre devoir de citoyen à l'égard du pays dans lequel nous vivons... ? □□ Sur ce dernier point, notons d'ailleurs que le problème ne se limite plus seulement aux Arméniens d'Arménie, mais aussi à ceux de la Syrie, qui inventent eux aussi de fausses histoires similaires et dénigrent ainsi grossièrement l'Arménie (*pour la plupart d'entre eux, sans jamais y avoir mis les pieds*), pour justifier pourquoi ils ne vont pas plutôt s'établir là-bas, et n'auraient donc pas d'autre choix que de se réfugier au Canada, en France ou à « Los ». □□ Haytoug

Source : <http://www.armenews.com/forums/view...>

\*\*\*\*\*

#### **Texte de la réponse de M<sup>e</sup> Chamlian :**

Mes propos en cause sont gravement déformés et dénaturés dans le texte de Monsieur Rui Lameiro Pedro que vous avez affiché sur le site internet de Turquie Européenne. Et le procédé utilisé par ce Monsieur, exploitant sans vergogne un traumatisme régional découlant de l'Occupation, aura possiblement induit quelques-uns, ceux-là, de bonne foi, et ne me connaissant pas, à faire une lecture hélas erronée de mon post en question.

Non seulement je n'ai nullement dit qu'il fallait dénoncer et livrer des faux réfugiés, nommément et individuellement, au cas-par-cas, mais je n'ai même pas parlé d'intervenir directement dans des dossiers spécifiques, identifiés et en particulier, de demandes d'asile.

Dans la mesure où, tel qu'en fait foi l'actualité courante, il devient de plus en plus fréquent de voir et d'entendre que certains demandeurs d'asile fond usage de fausses déclarations ayant pour effet de dénigrer et de discréditer gravement leur pays de provenance - en l'occurrence, l'Arménie -, j'ai lancé l'idée, expressément sous forme de thème de débat, qu'on devrait penser à diffuser des éclaircissements génériques, d'ordre général et global - sans donner quelque nom de demandeur particulier que ce soit -, au sujet de ce pays. Lequel, à mon avis, ne mérite pas un tel traitement.

La préoccupation de base étant que, comme l'image de ce pays en émergence, faisant face à d'énormes défis et difficultés, est continuellement ternie et malmenée auprès de l'opinion publique (au détriment aussi de sa population qui y reste et s'y accroche quand même, soit-dit en passant ), le défaut d'agir tel que je propose d'envisager pourrait être considéré comme une approbation, une ratification tacite, par l'ensemble des Arméniens, de ces racontars nuisibles et préjudiciables à l'encontre de l'Arménie.

Par ailleurs, les points d'interrogations dans mon dit post ne sont pas des effets de style. Car il s'agit bien d'un dilemme, un sujet complexe, chacun ayant à y réfléchir selon sa position, ses sentiments et son engagement à l'égard de l'Arménie. Sans pour autant juger, péremptoirement, que ceux qui pensent autrement que soi ne peuvent pas être autre chose que des monstres, des méchants ou des démons - voire l'incarnation du Mal, tant qu'à faire -, et qu'il faut donc se faire un devoir de les lyncher, les lapider ou les brûler vif.

Le texte de Monsieur Pedro, conjugué aux commentaires qui y font suite sur le blog de Monsieur Donikian, relève de la diffamation malicieuse et intentionnelle. C'est une diatribe malveillante et haineuse, d'une violence inconcevable.

En fait, il ne s'agit ni plus ni moins que d'un règlement de comptes mesquin, voulant se camoufler sous de grandes idées, de l'émotivité grandiloquente et des références historiques pompeuses. Mais cela, de surcroît, de manière fort maladroite, voire absurde (j'y reviendrai in fine).

Cet incident découle du fait que, en tant que modérateur du Forum d'Armenews, et après de multiples avertissements, j'ai dû malheureusement en exclure ce Monsieur. Une mesure qui est mise en œuvre très rarement, après mûre réflexion, et dans des cas vraiment extrêmes seulement, sur ledit Forum.

Cette décision a été prise et maintenue, justement, en raison de la tendance systématique de ce Monsieur à s'exprimer de manière très brutale, outrancière et outrageante, par voie d'invectives rageuses, de débordements hyper-agressifs et insultants, des coups bas et des injures personnelles. Le tout, visant non pas à débattre, non, mais à détruire son interlocuteur, au niveau personnel. De tenter de le faire taire aussi, par l'intimidation. Il vient d'ailleurs de démontrer tout cela encore une fois, fort brillamment même, avec son texte ici en question. (Sauf que, pour ce qui est des effets escomptés, il faudra repasser bien sûr...)

Au fait, Monsieur Denis Donikian a aussi une dent contre moi, car j'aurais eu l'outrecuidance impensable d'oser contredire à l'occasion ses opinions ou ses écrits.

Re : <http://www.armenews.com/forums/view...>

Mais dans le cas de celui-ci, je ne pouvais vraiment pas imaginer que sa rancune personnelle à mon endroit l'aveuglerait à ce point... Cela me désole profondément.

Enfin, en matière de communications, les insultes servent surtout à masquer le vide ou les failles des arguments de fonds. Le degré d'intensité et d'accumulation des injures personnelles étant inversement proportionnel à la validité du raisonnement ou au sérieux des idées.

Je terminerais ainsi sur la regrettable maladresse de Monsieur Rui Lameiro Pedro, au niveau de l'analogie fondamentale qu'il aura estimée habile d'utiliser, pour monter les choses en épingle, faire son cinéma, et me faire dire ce que je n'ai pas dit.

Même par pure hypothèse, pour les fins strictement théoriques de cette étrange « polémique », est-ce que le fait de rapatrier quelqu'un en Arménie équivaut à envoyer un Juif à Auschwitz ?

Je ne crois pas que les rescapés et les descendants des victimes de la Shoah apprécieront le parallèle.

Bien à vous,

Haytoug Chamlian

Montréal, 02 novembre 2013

Note de la rédaction : Nos lecteurs jugeront. M<sup>e</sup> Chamlian semble ne pas comprendre que le simple fait de soumettre l'idée de la délation est en soi répugnant, et cela qu'il se cache ou non derrière l'utilisation hypocrite de points d'interrogation !

Pas un mot sur le fond, pas un mot de compassion pour ces candidats à l'exil qu'il stigmatise, pas un mot sur les raisons de leur volonté de fuir. C'est lui qui souffre « lynché et brûlé vif (sic !) » qu'il est par notre ami Rui. C'est la forme qui le gêne - et surtout la comparaison avec des délateurs d'autres temps - il ne voit qu'une supposée rancœur personnelle dans cette diatribe, et rancœur « malveillante et haineuse, d'une violence inconcevable » pour quelle cause ? Notre rédacteur a été exclu du Forum Armenews ! Ne riez pas... C'est grave !

---

## Sources

[Zélateur version délateur](#)

Escrittératures - Rui Lameiro Pedro - vendredi 18 octobre 2013